

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Dominique JOUBERT DORIOL, Directrice adjointe chargée de l'urbanisme, ayant délégation de signature en matière d'urbanisme, certifie que :

- Conformément à l'article R 131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête publique unique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du secteur de Recoin à la mairie a été faite par commune de Chamrousse, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à ENEDIS – 7 rue Antoine Polotti – 38000 GRENOBLE.

- Cette notification a bien été effectuée préalablement à l'ouverture de l'enquête et dans les délais nécessaires pour permettre aux propriétaires de disposer d'au moins quinze jours consécutifs pour formuler des observations.

- Ce courrier recommandé est revenu pour "Défaut d'accès ou d'adressage".

Ce certificat d'affichage et le courrier recommandé retourné ont été affichés du
13 juin 2017 au 28 août 2017

Fait pour valoir ce que de droit.

Chamrousse, le 28 août 2017

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice adjointe chargée de l'urbanisme



Dominique JOUBERT DORIOL

